Nos instances

Le **« Comité syndical »** est constitué de délégués désignés par les représentants des **Secteurs Locaux d’Energie (**

Secteur Local d'Energie

).

L’exécutif s’appuie sur :

- le Président,
- 4 vice-présidents
- et 18 membres réunis au sein du Bureau.

Des **commissions thématiques obligatoires et facultatives** complètent la gouvernance en co-construisant les orientations stratégiques et plans d’actions du SE60.